



VOTRE SANTE AU TRAVAIL



La CGT de France Télévisions lance une permanence santé-harcèlement pour tous les salarié·e·s

Depuis de longues années, la santé au travail est l'un des principaux chevaux de bataille de la CGT à France Télévisions. Face aux déficiences de la direction dans le traitement de ce sujet, à son manque de neutralité, à l'opacité du nouveau dispositif anti-harcèlement lancé par la DRH et à l'explosion des risques professionnels, notamment psycho-sociaux, nous nous devons de réagir et d'amplifier nos moyens de défense des salariés.

La CGT a donc décidé de mettre en place une ligne téléphonique santé-harcèlement pour répondre à toutes vos questions, vous conseiller, vous orienter et vous accompagner si besoin.

Ainsi, vous pouvez désormais contacter par téléphone en toute confidentialité nos élu·e·s spécialisé·e·s

Karine Cévaër
06 08 57 86 52

Rabéa Chakir-Trébosc
06 81 95 26 19

Premières permanences le 3 et le 10 février de 14h à 18h

Si vous ne pouvez pas appeler lors des permanences ou si les lignes répondent occupées, n'hésitez pas à laisser un message et vos coordonnées afin que vous soyez rappelé·e·s.

Autre possibilité, envoyez un mail à l'adresse suivante :
alertesanteCGTFTV@gmail.com

Tout appel ou mail reste confidentiel.

Paris, le 3 février 2025